

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 15/05/2020

Numéro de version 3

Révision : 15/05/2020

Nom du produit : RESIN CLEAN DILUE

RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

- Nom du produit : **Resin Clean Dilué**
- Code du produit : PWP932V
- Numéro d'enregistrement Ce produit est un mélange. Numéro d'enregistrement REACH voir paragraphe 3.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Produits chimiques pour usage en laboratoires et en industries.

- Emploi de la substance / de la préparation Analyse des eaux

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur :

VANLAER Traitements des eaux

1A, rue de la Râche

59320 HAUBOURDIN

tél. 03.20.07.60.61

- **Service chargé des renseignements :** Service Qualité

1.4 Numéro d'appel d'urgence :

C.H.R.U

5, avenue Oscar Lambret

59037 Lille Cedex

0800 59 59 59

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- Pictogrammes de danger néant
- Mention d'avertissement néant
- Mentions de danger néant
- Indications complémentaires : Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

- **PBT:** Voir section 12 pour les résultats d'évaluation PBT et VPvB.
- **vPvB:** Voir section 12 pour les résultats d'évaluation PBT et vPvB.

RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique : Mélanges

- Description : Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux

Composants dangereux :		
CAS : 7664-38-2	Acide phosphorique	<2.5%
EINECS : 231-633-2	Met. Corr.1, H290; Acute Tox 4 (oral), H302 ; Skin Corr. 1B, H314	

- Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(Suite page 2)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 15/05/2020

Numéro de version 3

Révision : 15/05/2020

Nom du produit : RESIN CLEAN DILUE

RUBRIQUE 4 : Premiers secours

• **4.1 Description des premiers secours**

• **Remarques générales :**

Aucune mesure particulière n'est requise

• **Après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

• **Après contact avec la peau :**

En règle générale, laver à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

• **Après contact avec les yeux :**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

• **Après ingestion :**

Rincer la bouche à l'eau.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

• **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

• **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

• **5.1 Moyens d'extinction**

• **Moyens d'extinction :**

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

• **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• **5.3 Conseils aux pompiers**

• **Équipement spécial de sécurité :**

Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

• **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.

• **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :**

Diluer avec beaucoup d'eau.

• **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant, liant universel, sciure).

• **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(Suite page 3)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 15/05/2020

Numéro de version 3

Révision : 15/05/2020

Nom du produit : RESIN CLEAN DILUE

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Préventions des incendies et des explosions** : Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage** :
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage** :
Bien fermé. Dans un endroit bien ventilé. A température ambiante (+15 à +25°C).
- **Indications concernant le stockage commun** : Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage** : Néant.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques** :

Sans autre indication, voir point 7.

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail** :

7664-38-2 Acide phosphorique	
VME (France)	Valeur momentanée: 2 mg/m ³ , 0,5 ppm Valeur à long terme: 1 mg/m ³ , 0,2 ppm
IOELV (EU)	Valeur momentanée: 2 mg/m ³ Valeur à long terme: 1 mg/m ³

- **Remarques supplémentaires** :
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuelle** :
- **Mesures générales de protection et d'hygiène** :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- **Protection respiratoire** : Néant
- **Protection des mains** :



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux** : Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

(Suite page 4)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 15/05/2020

Numéro de version 3

Révision : 15/05/2020

Nom du produit : RESIN CLEAN DILUE

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

• 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
• Indications générales.	
• Aspect :	
Forme :	Liquide
Couleur :	Bleu
• Odeur :	Inodore
• Seuil olfactif :	Non déterminé
• valeur du pH :	Non déterminé
• Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation :	Non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	>100°C
• Point d'éclair	Non applicable
• Inflammabilité (solide, gaz) :	Non applicable
• Température de décomposition :	Non déterminé
- Température d'auto-inflammabilité :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément
• Propriétés explosives :	Le produit n'est pas explosif.
• Limites d'explosion	
Inférieure	Non déterminé
Supérieure	Non déterminé
• Pression de vapeur	Non déterminé
• Densité à 20 °C :	Non déterminé
• Densité relative	Non déterminé
• Densité de vapeur :	Non déterminé
• Vitesse d'évaporation.	Non déterminé
• Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	Entièrement miscible
• Coefficient de partage : n-octanol/eau :	Non déterminé
• Viscosité :	
Dynamique	Non déterminé
Cinématique	Non déterminé
• Teneur en solvants :	0.0%
Eau :	98.3%
• 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles

RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

(Suite page 5)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 15/05/2020

Numéro de version 3

Révision : 15/05/2020

Nom du produit : RESIN CLEAN DILUE

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

· **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

· **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Effet primaire d'irritation :**

· **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

· **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

· **12.1 Toxicité · Toxicité aquatique :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.2 Persistance et dégradabilité :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Autres indications écologiques :**

· **Indications générales :** en général non polluant

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:**

Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité chimique n'est requise/n'est menée.

· **vPvB:**

Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité chimique n'est requise/n'est menée.

· **12.6 Autres effets néfastes :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(Suite page 6)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 15/05/2020

Numéro de version 3

Révision : 15/05/2020

Nom du produit : RESIN CLEAN DILUE

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation :**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

· **Emballages non nettoyés :**

· **Recommandation :**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU	
· ADR, IMDG, IAT	Néant
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
· ADR	Néant
· IMDG, IATA	
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR	
· Classe	Néant
· Étiquette	
· IMDG, IATA	
· Class	
· Label	Néant
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	Néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement :	
· Marine Polluant :	Non applicable
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable
· Indice Kemler :	
· No EMS	
· Stowage Category	
· Stowage Code	
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable
· Indications complémentaires de transport :	Néant
· "Règlement type" de l'ONU:	Néant

(Suite page 7)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 15/05/2020

Numéro de version 3

Révision : 15/05/2020

Nom du produit : RESIN CLEAN DILUE

RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- Directive 2012/18/UE
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

- **Prescriptions nationales :**

- **Classe de pollution des eaux :** En général non polluant
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique :** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée

RUBRIQUE 16 : Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
- H290 Peut être corrosif pour les métaux.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

- **Service établissant la fiche technique :** Service protection de l'environnement
- **Contact :** M. BOUMATI Laurent
- **Acronymes et abréviations :**
- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- Ox. Sol. 2: Matières solides comburantes – Catégorie 2
- Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
- Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3